



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/06/2025

AFFICHEE LE :

12/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 26

DATE D’AFFICHAGE DES DÉLIBÉRATIONS

19 juin 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 18 juin, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POT-TIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BO-HERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Kévin LEBRET À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ATTRIBUÉE À L’USOM ATHLÉTISME

DELIBERATION N° DELIB-2025-211

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT

Dans un contexte budgétaire contraint, l'association USOM athlétisme doit faire face à des recettes fléchées sur le budget prévisionnel de la saison 2024-2025, qui n'arriveront malheureusement pas. Les efforts de l'équipe dirigeante pour réduire les charges de la structure (fin d'indemnités, encadrement budgétaire...) ne permettront pas de finir la saison avec un budget équilibré.

Aussi, afin de faire face aux difficultés financières et de trésorerie à venir et au regard du budget prévisionnel, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement à l'USOM athlétisme de 7 000 euros pour la fin de saison 2024-2025.

Après consultation de la commission « Sport, Culture, Lecture Publique, Événementiel » qui s'est réunie le 19 mai 2025 et de la commission « Finances, Moyens généraux et Commande publique » du 11 juin 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER** une aide exceptionnelle à l'association USOM athlétisme à hauteur de 7 000 €.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA